

COMPTE RENDU DU CA PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, DU 13/052020 - 20h30

Présent(e)s: Mireille BOURGEOIS-KINDT, Élisabeth COUSEW, Sophie DUTEIL, Martine GAULTIER, Hortense JACQUEMAIN, Caroline LEROUX, Rémi MARIVIN, Stéphane MORELON, Clément PUYO, Jocelyne VAN BINNEVELD.

Absente : Ginette PARISELLE.

Sophie : Animatrice de séance

Martine : secrétaire de séance

POINT SUR LA TRÉSORERIE

Élisabeth informe le CA que nous sommes en possession du nouvel ordinateur portable et propose à Hortense qu'elle le paramètre et installe le nouveau logiciel de comptabilité

Jocelyne demande si l'ordinateur fixe peut être encore conservé car elle travaille sur ANCOLIE , et imprime les listes de distribution; Il est donc convenu de conserver l'ancien ordinateur pour le moment.

Elisabeth propose l'achat d'un câble antivol pour l'ordinateur portable (environ 15 €).

Il est serait souhaitable de faire un point entre les trésorières et la secrétaire pour voir comment fonctionne le nouveau logiciel de comptabilité.

Elisabeth signale au CA que nous avons 10 000 € sur le compte à ce jour, et donc comme convenu lors du dernier CA, il est décidé de verser un 1er acompte d'avance sur facture à l'association des producteurs de café (CYAAAP).

Elisabeth et Martine feront un point sur les cotisations 2020 des adhérents.

PROBLEMATIQUE LIEE A LA NON ADÉQUATION DES COMMANDES ET FACTURES SUR LES PRODUITS ANDALOUS ET DELOUIS

Jocelyne rappelle au CA qu'il existe 2 contraintes lorsque des commandes sont passées auprès de DELOUIS :

- le conditionnement est de 6 pots par carton
- Il faut commander 15 boîtes minimum pour être dispensé des frais de port.

Lorsqu'elle a repris la coordination des produits DELOUIS, Jocelyne a continué de faire ce qui se pratiquait avant, c'est à dire la vente par lot de 2 pots. C'est bien une décision du Panier de Germaine de vendre les produits par lot de 2 et non une exigence de l'entreprise DELOUIS.

Jusqu'à présent, le surplus était acheté hors commande par les adhérents et réglés à part. Cependant, le montant pouvait être, à ce moment, déduit des porte-monnaies à posteriori.

Pourquoi ne pas vendre le surplus au dépôt-vente ? Cette solution est compliquée pour le moment car la marge appliquée à tous les produits proposés dans le dépôt vente est de 20%, donc différente des produits commandés.

Caroline demande si le fonctionnement du dépôt vente ne pourrait pas être revu ? Si les produits étaient moins chers, on en vendrait peut-être davantage.

Sophie propose que le fonctionnement du dépôt vente soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CA.

Stéphane signale qu'avec CAGETTE, tant que le stock d'un produit n'est pas à zéro, il est proposé à la vente.

Elisabeth a constaté qu'il y avait des différences entre le prix de vente des produits proposées aux adhérents et les factures. Caroline s'est rendu compte que pour l'un des produits qu'elle coordonne, le producteur avait augmenté le prix sans l'en informer . Dans ce cas, l'augmentation est obligatoirement assumée par le Panier de Germaine.

C'est Jocelyne qui vérifie les factures avant de les remettre à la trésorière. Stéphane informe le CA qu'avec CAGETTE, il sera nécessaire de redéfinir le rôle du coordinateur. Chaque coordinateur pourrait vérifier les factures qui concernent le producteur dont il s'occupe et les transmettre à la trésorière; Le règlement ne pourrait se faire qu'après le feu vert du coordinateur.

Sophie propose d'inscrire la question du point sur les coordinateurs avec CAGETTE à l'ordre du jour du prochain CA.

Il existe 2 possibilités pour la migration vers CAGETTE : créer les données ou les importer. Peut-être pourrions nous à la fois, créer et importer les données avec vérification des coordinateurs ?

Il est envisageable de basculer sur CAGETTE, d'ici 1 mois et demi.

LOCAL ET INONDATIONS

Ginette étant absente, Mireille informe le CA que Mr MARBOUTY est venu mardi 5 mai lors de la distribution ; Il a signalé qu'il allait réaliser les travaux nécessaires afin que le local ne soit plus inondé.

Martine signale qu'aujourd'hui elle n'avait constaté aucune inondation dans le local malgré les pluies soutenues.

Mireille souligne qu'il faudrait s'assurer tout de même que le propriétaire ait bien réalisé les travaux nécessaires.

DECONFINEMENT ET PANIER DE GERMAINE

Mireille indique que le groupe PRÉ-PERMANENCES souhaite continuer les distributions comme elles se passent actuellement. La plupart des produits sont nominatifs, ce qui évite les erreurs et les adhérents cochent les listes de distribution.

Les membres du CA approuve cette proposition.

La question se pose sur le rôle du permanent (contrôle de l'adéquation des produits récupérés par l'adhérent et de la commande qu'il a passée). Avec le nouveau mode de fonctionnement, le rôle du permanent peut être revu et différent de ce qu'il a été jusqu'à présent.

Il est décidé d'informer les adhérents de la continuité du mode de distribution actuel.

PROCHAINE NEWSLETTER

En ce qui concerne la prochaine Newsletter, Sophie propose d'en profiter pour insérer le lien qui renvoie au compte rendu de ce CA.

Le mot d'information aux adhérents concernant les décisions prises par le CA sur le déconfinement servirait de mot d'introduction de cette Newsletter N°2.

Clément a décidé de dédier son focus producteur à Marc DUTHEIL, récemment décédé. Il contactera Ginette ou Denise F coordinatrice.

Sophie veut consacrer une rubrique aux initiatives locales. Son 1er article parlerait d'un porteur de projet qui souhaite créer un tiers lieu sur la commune de St Germain les Belles.

Martine a pensé à une rubrique qui donnerait la parole aux adhérentsCe pourrait être la possibilité d'échanger des services, des objets ou bien faire paraître une recette de cuisine, faire connaître une activitédes exemples parmi d'autres. Il existe sur le site une rubrique «partages et échanges» qui ne fonctionne pas ou très peu.

QUESTIONS DIVERSES

Un seul retour a été constaté sur l'appel lancé aux adhérents à faire partie des commissions existantes ou à créer. Nous avons pensé que peut-être les adhérents disposeraient de plus de temps avec le confinement, mais en fait, les contraintes (télétravail, enfants, etc.) et la situation très particulière vécu différemment par chacun, n'a pas été favorable à l'engagement des adhérents dans les groupes de travail.

FIN DU CA 22 h 30

Prochain CA le mercredi 3 juin à 20 h 30.